



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4177

Attribution d'une subvention de fonctionnement général de 35 000 € au Nouvel Institut Franco-Chinois, sis 2 rue des Soeurs Bouvier Lyon 5e, pour leur programme d'actions 2018

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4177 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL DE 35 000 € AU NOUVEL INSTITUT FRANCO-CHINOIS, SIS 2 RUE DES SOEURS BOUVIER LYON 5E, POUR LEUR PROGRAMME D'ACTIONS 2018 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Institut Franco-Chinois de Lyon, créé en 1921, fut la première université chinoise hors de Chine. De 1921 à 1946, il a accueilli 473 étudiants. Au cours de ces quelques 25 années, l'Institut a formé une génération de talents dans de nombreux domaines qui, de retour dans leur pays, ont pour la plupart largement contribué à la construction de la Chine contemporaine.

La création de cet Institut découle de la politique d'ouverture de la Chine aux études occidentales au début du XIXe siècle. C'est l'un des plus beaux symboles de la relation entre Lyon et la Chine.

La visite officielle de ce lieu historique par le Président de la République Populaire de Chine, Monsieur Xi Jinping, en mars 2014 a été à l'origine de la création du Nouvel institut Franco-chinois. Ce projet, porté initialement par la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et l'Agence pour le Développement économique de la Région Lyonnaise « ADERLY », s'est élargi à d'autres partenaires avec une implication directe d'entreprises de l'agglomération lyonnaise mais aussi les établissements d'enseignement supérieur.

L'Association Nouvel Institut Franco-Chinois, association de type loi de 1901, a été créée en janvier 2015. Elle est présidée par Thierry de La Tour d'Artaise, Président - Directeur général de Seb. Elle s'est construite grâce au soutien d'entreprises privées en qualité de mécènes fondatrices, d'universités lyonnaises et chinoises et de personnalités qualifiées. Son conseil d'administration est actuellement composé de 16 membres. La Ville de Lyon, adhérente de cette association, est membre au sein du collège « des Collectivités et Etablissements publics Fondateurs », avec un poste d'administrateur dont la désignation a été approuvée par la délibération n°2015/1484 du conseil municipal du 28 septembre 2015.

Cette Association a pour objet de fédérer les acteurs du territoire lyonnais travaillant avec la Chine et d'affirmer Lyon comme un territoire majeur en France dans les relations avec la Chine.

La Chine est en effet un partenaire historique de l'agglomération lyonnaise et ces échanges bénéficient d'une dynamique très favorable qui s'illustre dans les domaines économiques, académiques et culturels. Plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur notre territoire et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre nos établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine. Les relations économiques sont aussi en plein essor avec plus de 160 entreprises d'origine rhônalpines qui sont implantées en Chine et 20 entreprises à capitaux chinois qui sont installées dans la région lyonnaise.

Le Nouvel Institut Franco-Chinois (NIFC) est un outil innovant amené à jouer un rôle important dans les années à venir pour le développement des liens entre Lyon et la Chine.

Le siège de l'Institut, qui s'est agrandi en 2016, se compose de plusieurs espaces : une salle d'exposition (pour l'exposition permanente, les expositions temporaires et les projections

vidéos), une bibliothèque, un espace dédié à l'accueil des étudiants, une salle de réunion et des bureaux administratifs.

Au cours de l'année 2017, le NIFC a mené des projets variés :

- Co-organisation de la 2ème édition du Forum culturel franco-chinois « La route culturelle de la soie : les confluences franco-chinoises », du 25 au 27 septembre, qui a réuni plus de 800 personnes autour de 10 conférences ainsi que d'événements culturels. Cet événement a été couvert par 47 organes de presse chinois, ce qui a permis d'accroître la visibilité et la notoriété de Lyon en Chine ;
- Organisation, du 14 au 24 novembre 2017 de la seconde édition du festival de la gastronomie chinoise « Les Baguettes Magiques », parrainé par le chef Alain Alexanian. Cet événement a réuni environ 8 000 participants ;
- Participation au festival du film chinois en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre de Lyon (ENSATT), le 8 juin 2017 ;
- Promotion de l'art contemporain chinois au travers de 3 expositions présentées au NIFC
 - Exposition de peinture « Le tambour au réveil du Printemps » de l'artiste Chen Duxi
 - Exposition de gravures « La forme urbaine » de l'artiste Peng Yong
 - Exposition de peinture « Lagunes » de l'artiste Li Xin
- participation aux Journées européennes du patrimoine les 16-17 septembre 2017 (1 400 visiteurs) ;
- accueil de 33 délégations chinoises.

Au-delà de ce programme d'actions spécifique, le NIFC a accueilli durant l'année près de 8 000 visiteurs au sein de son musée.

4 nouveaux mécènes se sont engagés auprès de l'Institut :

- Air France
- Lisa Airplanes
- EmLyon Business School
- Eximium

Enfin, afin de compléter ses commissions déjà existantes (Commissions économique, culturelle, forum, universitaire et associative) le NIFC a mis en place 2 nouvelles commissions :

- Tourisme
- Aide à la recherche de nouveaux mécènes

Par délibération n° 2017-3076 du 18 juillet 2017, le Conseil municipal a attribué une subvention de fonctionnement général d'un montant de 50 000 € au profit de l'association « Nouvel Institut Franco-Chinois », pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2017.

Pour l'année 2018, au-delà de son activité annuelle qui consiste à animer ses différentes commissions et accueillir les visiteurs au sein de son musée, le programme d'actions du NIFC de Lyon est le suivant :

- organisation de l'exposition de céramique de Niek Van de Steeg du 18 janvier au 18 avril ;

- co-organisation de la mission officielle conduite par le Maire de Lyon et le Président de la Métropole de Lyon en Chine (Pékin, Hangzhou, Shanghai et Canton) dans le cadre du 30ème anniversaire du partenariat entre Lyon et Canton, du 1er au 9 mai ;
- organisation de l'exposition « Paysages interdits » de l'artiste Lu Yanpeng, du 25 avril au 2 septembre ;
- participation aux opérations de départ de la course The Sun Trip, reliant Lyon à Canton ;
- organisation de l'exposition de l'artiste Yongwei Pu, du 13 septembre au 31 décembre ;
- participation aux journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre ;
- organisation de la troisième édition du festival de la gastronomie « les Baguettes magiques » du 25 septembre au 7 octobre.

Par ailleurs, l'année 2018 sera marquée par l'accueil à Lyon d'un événement de très haut niveau avec l'organisation de la seconde édition du Forum « Les Confluences franco-chinoises », du 26 au 28 novembre, sur la thématique de « la ville d'une Nouvelle ère, pour une Route de la soie durable », en parallèle du Salon Pollutec.

Cet événement mobilisera des représentants français et chinois du monde culturel, économique et universitaire, se réunissant à Lyon pour débattre autour des grandes problématiques qui concernent la Chine et la France. Des conférences, dialogues et ateliers de travail seront organisés dans différents lieux emblématiques de Lyon.

Le programme d'actions organisé par le NIFC présente un intérêt local pour notre ville dans la mesure où les manifestations qui se déroulent à Lyon s'adressent essentiellement aux habitants de la ville et aux touristes de passage dans notre ville. L'Institut valorise les relations sino-lyonnaises à travers les relations universitaires, associatives et culturelles.

Il est donc proposé au Conseil municipal de la Ville de Lyon d'allouer une subvention de fonctionnement général d'un montant de 35 000 € sur un budget prévisionnel de 653 793 euros, au profit de l'Association « Nouvel Institut Franco-Chinois », pour la mise en place de son programme d'actions 2018.

Vu le projet de convention cadre ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

1. Une subvention de fonctionnement général de 35 000 euros est allouée à l'Association Nouvel Institut Franco-Chinois pour la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2018.
2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Nouvel Institut Franco-Chinois pour la mise en œuvre du programme d'actions 2018 est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEUR du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 6574 - fonction 048 - chapitre 65) de l'exercice 2018.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE